

**RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE  
AU 30 JUIN 2014**

# TABLE DES MATIÈRES

## Rapport de gestion intermédiaire

PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION .....	1
MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS .....	1
STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION .....	1
LES FAITS SAILLANTS .....	3
FINANCEMENT .....	4
TRAVAUX D'EXPLORATION .....	4
PERMIS ET AUTORISATIONS .....	5
INGÉNIERIE .....	7
RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES INVESTISSEURS .....	7
STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION .....	8
FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION .....	9
INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION .....	11
RÉSULTATS D'EXPLOITATION .....	11
SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT .....	12
DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....	13
ARRANGEMENT HORS BILAN .....	13
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES .....	13
INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION .....	14
RISQUES ET INCERTITUDES .....	15
NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR .....	15
ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE .....	15
INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE .....	15

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

---

### PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers annuels de Ressources Strateco inc. (« la Société ») pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités pour les trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013. Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2014 et les données comparatives ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») s'appliquant à la préparation d'états financiers intermédiaires incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire*. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

### MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les sections de ce rapport de gestion, portant sur la stratégie et le plan d'action de la Société et de sa filiale Exploration SeqUr inc. (« SeqUr »), constituée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 13 janvier 2014, sur ses activités d'exploration et sur l'information financière qui reflètent les attentes actuelles de la Direction, renferment des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés doivent être interprétés selon le contexte, particulièrement les énoncés qui reflètent les opinions, les estimations et les attentes de la Société face aux événements et aux résultats futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante les résultats, les activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'uranium, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales, les besoins additionnels de financement et la capacité de la Société à obtenir ces financements ainsi que les conséquences résultant des délais importants et imprévus reliés à l'obtention d'un certificat d'autorisation provincial requis pour la poursuite des activités pour lequel la Société a dû entreprendre des procédures judiciaires dont les conclusions demeurent incertaines. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle déposés sur SEDAR.

### STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a été constituée en corporation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, par statuts de constitution datés du 13 avril 2000.

Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. La Société détient dans son portefeuille un intérêt de 100 % dans trois propriétés minières et des participations dans trois propriétés minières, toutes situées au Québec. Ces propriétés totalisent 792 titres miniers pour une superficie de 42 002 hectares (420 km<sup>2</sup>). La Société concentre ses efforts pour obtenir le certificat d'autorisation provincial requis pour l'avancement du projet Matoush, au Québec. Hormis certains projets situés dans le bassin d'Athabasca en Saskatchewan, le projet Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec, peut être considéré un des projets d'exploration ayant les plus fortes teneurs uranifères au monde. De plus, la Société a transféré à sa filiale l'option d'acquérir des participations dans quatre propriétés minières, situées en Saskatchewan, qui totalisent 18 titres miniers couvrant une superficie de 45 271 hectares. La Société participe ainsi au développement de nouvelles propriétés uranifères en Saskatchewan et poursuit son objectif de développer le projet Matoush au Québec.

La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

---

### LE MARCHÉ DE L'URANIUM

Depuis le début des années 2000, le marché de l'uranium a pris beaucoup d'envergure en raison des avantages qui en découlent et des besoins enregistrés dans de nombreux secteurs d'activités. La demande croissante d'énergie, notamment des pays émergents tels que la Chine et l'Inde, les enjeux environnementaux ainsi que la disponibilité de la ressource pour une exploitation à grande échelle sont quelques facteurs qui expliquent la reprise du marché de l'uranium. Le prix au comptant (« spot ») de l'uranium est passé d'environ 10 \$ US / livre, en 2002, à un sommet de 137 \$ US / livre, en 2007.

Les événements de Fukushima au Japon, survenus le 11 mars 2011, ont toutefois affecté le marché de l'uranium. Le prix « spot » de l'uranium de même que tous les indices des sociétés uranifères ont connu une baisse importante. Il s'en est suivi une période d'incertitude notamment liée à la fin du programme nucléaire allemand et à la possibilité que le Japon ne redémarre pas ses réacteurs. Au cours du deuxième trimestre de l'année 2014, le prix « spot » de l'uranium était d'environ 29 \$ US / livre, alors que le prix moyen à long terme était d'environ 45 \$ US / livre.

De nombreux analystes sont optimistes quant à l'avenir du marché de l'uranium. Malgré les récessions financières, les événements de Fukushima et la récente baisse du prix de l'uranium, la demande énergétique continue de croître. Les besoins en énergie sont tels que les projets d'énergie nucléaire se développent à travers le monde. De nombreux pays comme la Chine, le Royaume-Uni, l'Inde, la Russie, les États-Unis, la Corée du Sud et les Émirats arabes unis prévoient l'expansion de leur capacité nucléaire. Plus de 45 pays qui n'ont pas de programme nucléaire considèrent actuellement cette option. Une augmentation de 20 % de la demande en uranium est prévue d'ici 2020 et de 61 % d'ici 2030 (UxC, 2013).

Le 13 avril 2014, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (« GIEC ») a rendu public le troisième volet du rapport sur l'atténuation du changement climatique dans lequel il presse les gouvernements d'agir sans délai pour limiter le réchauffement de la planète, notamment en augmentant la part du nucléaire dans le secteur énergétique. Pour parvenir à limiter le réchauffement à 2 °C, un changement d'approche majeur est nécessaire, entre autres, dans le secteur de l'énergie, responsable de 35 % des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») de la planète. Pour éviter le pire, les GES devront diminuer de 40 à 70 % par rapport à 2010, d'ici 2050, et être presque totalement éliminés d'ici la fin du siècle. Pour ce faire, le GIEC prône le recours aux énergies peu carbonées (renouvelables, nucléaire) qui vont devoir tripler, voire quadrupler d'ici 2050; leur part dans la production d'électricité devrait passer de 30 % aujourd'hui à 80 % en 2050. Selon le GIEC, si rien n'est fait, la hausse du réchauffement planétaire pourrait facilement dépasser les 4 °C, ce qui entraînerait des impacts dévastateurs sur l'agriculture mondiale, les pêcheries et la disponibilité de l'eau potable, en plus de provoquer une multiplication des événements météorologiques extrêmes et meurtriers. Cette hausse est principalement attribuable au recours aux énergies fossiles telles que le charbon et le pétrole; le nucléaire fait partie intégrante de la solution proposée. (Rapport – Résumé pour les décideurs, GIEC, avril 2014)

Il y a 434 réacteurs nucléaires à travers le monde (juin 2014) répartis dans une trentaine de pays et plus de 70 réacteurs sont en construction dans 14 pays, principalement en Asie. La Chine opère actuellement 20 réacteurs, 29 sont en construction, 57 sont prévus dans les huit à dix prochaines années et 118 réacteurs sont proposés à l'intérieur des 15 prochaines années. En Russie, 10 réacteurs sont actuellement en construction, alors que 31 autres sont planifiés. L'Inde veut augmenter sa capacité nucléaire avec 22 nouveaux réacteurs prévus dans les huit à dix prochaines années et 35 réacteurs proposés à l'intérieur des 15 prochaines années. À cet effet, le nouvel Accord de coopération nucléaire entre le Canada et l'Inde, qui est entré en vigueur le 27 septembre 2013, ouvre de nouveaux marchés aux entreprises canadiennes qui exportent de l'uranium. Au total, la construction de plus de 172 réacteurs nucléaires est prévue au cours des prochaines années (World Nuclear Association, 2014).

Les pays qui ont mis fin à leur programme nucléaire à la suite des événements survenus au Japon représentent un faible pourcentage de la demande mondiale en énergie nucléaire. Le nombre de réacteurs nucléaires en construction n'a jamais été aussi élevé que depuis le développement rapide connu dans les années 1980. Le nucléaire est donc toujours d'actualité et les années à venir sont prometteuses.

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

---

### LES FAITS SAILLANTS

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2014, la Société a continué de travailler très fort pour défendre l'intérêt de ses actionnaires dans le projet uranifère Matoush. La filière uranifère québécoise a reçu beaucoup d'attention médiatique en raison du début de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (« BAPE »). Le président et chef de la Société, M. Guy Hébert, a saisi l'occasion pour multiplier ses sorties médiatiques afin de rappeler à la classe politique québécoise et au public en général la situation du projet Matoush.

La commission d'enquête du BAPE sur la filière uranifère québécoise (la « commission »), annoncée le 28 mars 2013, a entamé la première phase de son mandat le 20 mai 2014. Cette phase de préconsultation, qui a pris fin le 23 juin 2014, a permis à la commission, à travers la tournée d'une douzaine de municipalités et communautés québécoises, « de recueillir les préoccupations de la population afin d'ajuster sa stratégie d'enquête » (BAPE, 2014).

Le 20 mai 2014, la Société a mis en demeure le BAPE de récuser le président de la commission d'enquête, M. Louis-Gilles Francoeur, en raison notamment de sa partialité et de son manque de légitimité pour présider les travaux. La Société demandait également au gouvernement de mettre un terme à la commission d'enquête en raison de son inutilité et du fait que son mandat comprenne le territoire conventionné de la Baie-James à l'encontre des dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Par ailleurs, le 27 mai 2014, la Société a tenu son assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (« assemblée annuelle »). Celle-ci a notamment permis de procéder à l'élection de chacun des administrateurs de la Société, à la nomination de l'auditeur et à l'adoption de deux résolutions spéciales, dont une qui a permis de procéder à la clôture d'un placement privé.

À cet effet, le 12 juin 2014, la Société a annoncé qu'elle a complété le placement privé de 1,4 million \$ avec Sentient Executive GP IV, Limited (« Sentient IV »), faisant partie du Groupe Sentient, un initié de la Société. Le placement privé consiste en 28 millions d'actions ordinaires émises au prix de 0,05 \$ l'action.

L'autre résolution spéciale adoptée lors de l'assemblée annuelle permet aux administrateurs de la Société, au moment jugé opportun, de distribuer aux actionnaires de la Société les 15 millions d'actions ordinaires que la Société a obtenues de sa filiale SeqUr, le 10 juin 2014, en échange de son option sur le projet uranifère Jasper Lake, constitué de quatre propriétés en Saskatchewan, obtenue de Denison Mines Corp. Le 12 juin 2014, SeqUr a aussi réalisé un placement privé de 100 000 \$ représentant 5 millions d'actions ordinaires à 0,02 \$ l'action auprès de Sentient IV.

Avec l'appui de ses actionnaires, la Société a su rétablir sa situation financière au niveau requis pour justifier le maintien de l'inscription de ses actions à la Bourse de Toronto (« TSX »). La Société était sur la liste de surveillance de la TSX depuis le 17 décembre 2013. Le 16 juin 2014, la TSX a complété l'examen des actions ordinaires de la Société en vertu des exigences de maintien de l'inscription et a déterminé qu'elle répond à toutes les exigences.

D'autre part, le 12 juin 2014, la Société a annoncé qu'elle procédait à la fermeture temporaire de son camp Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec. Cette décision fait partie d'un plan de réduction de coûts qu'a dû implanter la Société, en raison du refus du gouvernement du Québec d'accorder le dernier certificat d'autorisation nécessaire pour entamer la phase d'exploration avancée du projet Matoush. La Société a vendu, après le 30 juin 2014, une partie de ses actifs détenus en vue de la vente pour un montant de 549 250 \$.

Finalement, un jugement a été rendu le 4 juillet 2014 relativement à la demande d'intervention des Cris dans la requête de la Société visant la nullité de la décision de l'ancien ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (« MDDEFP »), rendue le 7 novembre 2013, refusant l'émission du certificat d'autorisation pour la phase d'exploration souterraine du projet Matoush. Le jugement autorise la participation des Cris pour toutes les questions en litige et à toutes les étapes du litige.

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

---

### FINANCEMENT

Au cours du premier trimestre, la Société n'a conclu aucun placement privé à base d'actions ou d'autres types d'entente de financement.

Au cours du deuxième trimestre, le 8 mai 2014, la Société a signé une entente avec Sentient IV, un initié, qui est une partie liée avec la Société, pour un placement privé totalisant 28 000 000 actions à un prix de 0,05 \$ l'action pour un produit de 1 400 000 \$. Ce placement était sujet à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire de la Société (l'« assemblée annuelle ») du 27 mai 2014, et à l'approbation des autorités compétentes.

Lors de l'assemblée annuelle, 98,53 % des actionnaires de la Société, présents ou représentés par procuration, ont voté sur une base désintéressée (à l'exclusion de Sentient) en faveur de la résolution spéciale autorisant les administrateurs de la Société à conclure le placement privé.

Le 12 juin 2014, la Société a clôturé ce placement privé de 1 400 000 \$ avec Sentient IV, sans l'entremise d'un courtier. En lien avec ce financement, la Société a engagé des honoraires et des frais d'émission totalisant 32 366 \$ qui ont été portés au capital social. Le produit du placement sera utilisé par la Société, notamment, pour le maintien du projet Matoush et le fonds de roulement. Un montant de 250 000 \$ a été alloué pour l'entente d'option sur le projet Jasper Lake, en Saskatchewan.

D'autre part, le 10 juin 2014, SeqUr a émis 14 999 999 actions ordinaires à la Société en échange de son option sur le projet uranifère Jasper Lake, constitué de quatre propriétés en Saskatchewan.

Lors de l'assemblée annuelle, 99,37 % des actionnaires de la Société, présents ou représentés par procuration, ont voté en faveur de la résolution spéciale autorisant les administrateurs de la Société à procéder à la distribution éventuelle des 15 millions d'actions ordinaires de SeqUr qu'elle détient aux actionnaires de la Société au moment que les administrateurs jugeront opportun.

De plus, le 12 juin 2014, SeqUr a clôturé un placement privé avec Sentient IV, sans l'entremise d'un courtier, totalisant 5 000 000 d'actions ordinaires à un prix de 0,02 \$ l'action pour un produit brut de 100 000 \$. En lien avec ce financement, SeqUr a engagé des honoraires, totalisant 7 500 \$, qui ont été portés à la participation ne donnant pas le contrôle. La Société détient maintenant 75 % de la filiale. Le produit du placement servira pour le fonds de roulement de SeqUr uniquement.

Finalement, en ce qui concerne SeqUr, il est à noter que son conseil d'administration a adopté une résolution, le 2 juillet 2014, selon laquelle M. Jonathan Lafontaine, administrateur, est nommé président et chef de la direction, et M. Charles Riopel est nommé administrateur, à titre de représentant de Sentient, en plus des trois autres administrateurs de SeqUr sur le conseil d'administration.

### TRAVAUX D'EXPLORATION

**Ressources – Personne qualifiée :** M. Jean-Pierre Lachance, vice-président exécutif & exploration et relations avec les communautés de la Société remplit les conditions et est reconnu comme une personne qualifiée selon les dispositions du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers L.R.Q. c. v-1.1, r.15*. M. Lachance a supervisé l'établissement des renseignements constituant le fondement de l'information technique et a approuvé l'information. M. Lachance a vérifié les données, notamment les données d'échantillonnage, d'analyse et d'essai sur lesquelles reposent les renseignements ou opinions contenus dans l'information écrite ci-après, en utilisant un processus lui permettant de confirmer que les données ont été produites selon les procédés appropriés, qu'elles ont été correctement transcrites à partir de la source originale et qu'elles peuvent être utilisées.

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

---

Les protocoles d'assurance de la qualité et de contrôle sont décrits en détail à l'annexe A de la notice annuelle 2013 déposée sur SEDAR. Cette note présente une description technique des procédures analytiques, des méthodes d'échantillonnage, des protocoles d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité mis en œuvre dans le cadre du programme d'exploration. Cette description technique peut aussi être consultée sur le site web de la Société à [www.strateco.ca](http://www.strateco.ca) dans la section « Assurance et contrôle de la qualité - QA/QC ».

### PROJET MATOUSH (QUÉBEC)

*(Composé des propriétés Matoush, Matoush Extension, Eclat et Pacific-Bay-Matoush)*

Le projet Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec à environ 275 km au nord de Chibougamau, est constitué des propriétés Matoush, Matoush Extension et Eclat, toutes détenues à 100 % et de la propriété Pacific Bay-Matoush sur laquelle la Société a un intérêt indivis de 60 %. Le projet Matoush comprend actuellement 590 titres miniers sur une superficie totalisant 31 195 hectares (312 km<sup>2</sup>).

Les délais et circonstances entourant l'obtention du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (« MDDELCC »), anciennement le MDDEFP, pour la phase d'exploration souterraine, ont entraîné l'arrêt des travaux d'exploration du projet Matoush. Étant donné que la Société a concentré tous ses efforts sur les procédures judiciaires visant l'obtention du certificat d'autorisation et que les effectifs de la Société ont été réduits en raison des délais encourus, il n'y a pas eu de forages sur le gisement Matoush au cours du deuxième trimestre 2014. La Société a d'ailleurs pris la décision de fermer le camp Matoush temporairement de manière à réduire les coûts d'opération.

### PROJET JASPER LAKE (SASKATCHEWAN)

*(Composé des propriétés Jasper Lake, Minor Bay, Ahenakew Lake et North Wedge)*

Le projet Jasper Lake, situé dans le bassin d'Athabasca en Saskatchewan, est constitué des propriétés Jasper Lake, Minor Bay, Ahenakew Lake et North Wedge, sur lesquelles la Société peut acquérir jusqu'à 60 % d'intérêt. Le projet Jasper Lake comprend actuellement 18 titres miniers sur une superficie totalisant 45 271 hectares (452 km<sup>2</sup>).

Au cours du deuxième trimestre 2014, il n'y a pas eu de travaux d'exploration de terrain sur l'ensemble du projet Jasper Lake.

Le rapport des travaux statutaires, relativement aux deux sondages effectués en février 2014 sur la propriété North Wedge, a été complété et déposé auprès des autorités en Saskatchewan par la Société.

D'autre part, la compilation des données historiques des travaux d'exploration réalisés sur les quatre propriétés du projet Jasper Lake s'est poursuivie afin de planifier les levés géophysiques aéroportés qui devraient débiter vers la fin du troisième trimestre 2014.

## PERMIS ET AUTORISATIONS

### PROCÉDURES JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES

Depuis le début du projet Matoush, en 2006, la Société a travaillé sans relâche pour passer à travers un long processus visant à répondre aux normes en vigueur et satisfaire la réglementation provinciale et fédérale en ce qui a trait aux projets uranifères. Subséquemment à la réalisation de nombreuses études environnementales, sociales, économiques et techniques, la Société a finalement obtenu les autorisations du ministre fédéral de l'Environnement, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN »), en octobre 2012, ainsi qu'une recommandation positive du comité d'évaluation provinciale pour le programme d'exploration souterraine du projet Matoush. De plus, depuis le début du processus d'autorisation, la Société a obtenu, au niveau provincial seulement, plus d'une vingtaine d'attestations, de certificats, d'autorisations et de baux.

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

---

La Société a entamé des procédures judiciaires, en janvier 2013, dans le but d'obtenir le certificat d'autorisation du MDDEFP, maintenant le MDDELCC, nécessaire pour commencer le programme d'exploration souterraine du projet Matoush. Toutes les procédures judiciaires survenues avant le deuxième trimestre de l'année 2014 sont décrites dans les rapports trimestriels et le rapport annuel précédents de même que dans la section « Le projet Matoush – Procédures judiciaires » du site Web de la Société.

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2014, la Société a poursuivi les procédures judiciaires entamées. Elle demeure extrêmement motivée et plus que jamais déterminée à obtenir gain de cause.

Rappelons que la Société a déposé une requête en nullité à la Cour supérieure du Québec (la « Cour »), le 5 décembre 2013. Cette requête vise la nullité de la décision de l'ancien ministre québécois du MDDEFP, rendue le 7 novembre 2013, refusant l'émission du certificat d'autorisation pour la phase d'exploration souterraine du projet Matoush. En plus de rechercher la nullité de la décision, la Société demande à la Cour de forcer le ministre à émettre le certificat d'autorisation nécessaire pour la réalisation de la phase d'exploration avancée.

À cet égard, le 24 décembre 2013, les Cris ont fait une demande d'intervention dans la requête en nullité de la Société. Le 20 février 2014, une audience a été tenue sur le type et l'étendue de l'intervention des Cris. L'honorable juge Danielle Blondin, responsable de la requête en nullité, a pris en délibéré la participation des Cris et a rendu son jugement en juillet 2014; celui-ci autorise l'intervention des Cris pour toutes les questions en litige et à toutes les étapes du litige.

De plus, relativement à la requête en nullité de la Société, il a été convenu que la défense et les interrogatoires de toutes les parties impliquées devront être terminés le 14 novembre 2014, pour la suite des audiences.

La Société poursuit les procédures judiciaires en cours et entend continuer à défendre vigoureusement l'intérêt de ses actionnaires qui ont investi plus de 125 millions de dollars dans le projet uranifère Matoush, situé au Québec.

### COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE SUR LA FILIÈRE URANIFÈRE QUÉBÉCOISE

Le 3 mars 2014, l'ancien ministre du MDDEFP donnait le mandat au BAPE de tenir une commission d'enquête sur les enjeux de la filière uranifère québécoise. Le mandat de la commission a débuté le 20 mai 2014 pour une durée maximale d'un an. Le rapport du BAPE devra être déposé au ministre du MDDELCC, anciennement le MDDEFP, au plus tard le 20 mai 2015. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

Dans le cadre de cette commission d'enquête, une étude sur les enjeux de la filière uranifère avait été commandée. *L'Étude sur l'état des connaissances, les impacts et les mesures d'atténuation de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'uranium sur le territoire québécois* (« Étude »), préparée par Diversification de l'exploration minérale au Québec (« DIVEX »), a été rendue publique le 16 avril 2014.

L'Étude indique, entre autres, que les risques potentiels d'impact sur l'environnement et la santé, associés à l'exploitation de l'uranium, « peuvent être réduits par l'application de mécanismes de gestion environnementale ». De plus, elle rappelle que les conclusions de Santé Canada indiquant que les « effets potentiels sur la santé des populations exposées dans le cadre de l'exploitation de mines d'uranium ne diffèrent guère des effets découlant de l'exploitation d'autres types de mines » (Santé Canada, 2004).

L'Étude rappelle également que la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN ») n'accorde un permis que si toutes les exigences réglementaires sont satisfaites. Le promoteur doit « être compétent pour exercer les activités visées par la licence ou le permis » et « prendra, dans le cadre de ces activités, les mesures voulues pour préserver la santé et la sécurité des personnes, pour protéger l'environnement, pour maintenir la sécurité nationale et pour respecter les obligations internationales que le Canada a assumées ».



# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

---

Dans ses conclusions, l'Étude souligne que les « lois et règlements en place au Québec et au Canada visant les aspects environnementaux et de radioprotection sont reconnus comme exemplaires à l'échelle internationale et se basent sur des concepts scientifiques démontrés. Leur respect et leur application demeurent le meilleur outil pour réduire les impacts potentiels de l'exploration et de l'exploitation des ressources uranifères au Québec. »

L'Étude, réalisée par DIVEX, est disponible sur le site Web du BAPE à l'adresse suivante : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/uranium-enjeux/documents/PR3.pdf>.

Le 20 mai 2014, la Société a mis en demeure le BAPE de récuser le président de la commission d'enquête, M. Louis-Gilles Francoeur, en raison notamment de sa partialité et de son manque de légitimité pour présider les travaux. La Société demandait également au gouvernement de mettre un terme à la commission d'enquête en raison de son inutilité et du fait que son mandat comprend le territoire conventionné de la Baie-James alors que la Loi sur la qualité de l'environnement exclut spécifiquement ce territoire de la juridiction du BAPE.

Le BAPE a entamé la première phase de son mandat le 20 mai 2014. Cette phase de préconsultation, qui a pris fin le 23 juin 2014, a permis au BAPE, à travers la tournée d'une douzaine de municipalités et communautés québécoises, « de recueillir les préoccupations de la population afin d'ajuster sa stratégie d'enquête ».

La seconde phase de questionnement et d'information devrait débiter au cours de la première semaine de septembre 2014 et « permettra à la commission et aux participants d'approfondir les enjeux qui sont l'objet de l'enquête sur cette filière, en présence d'experts et de personnes-ressources des ministères et des organismes, dans le cadre d'ateliers thématiques ».

Finalement, la troisième phase qui se déroulera vers la fin de l'automne 2014 « permettra à la commission d'entendre les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître leur opinion de vive voix ». (BAPE, 6 mai 2014)

## INGÉNIERIE

Le 12 juin 2014, la Société a annoncé la fermeture temporaire du camp Matoush. Cette décision fait partie d'un plan de réduction de coûts qu'a dû implanter la Société en raison du refus du gouvernement du Québec d'accorder le dernier certificat d'autorisation nécessaire pour entamer la phase d'exploration avancée du projet Matoush.

Le camp Matoush est en veille depuis plus d'un an, soit depuis l'annonce, le 28 mars 2013, d'un moratoire et de la commission d'enquête sur la filière uranifère québécoise.

Les dommages découlant de la fermeture temporaire du camp Matoush et des coûts reliés à une éventuelle réouverture s'ajoutent aux dommages subis par la Société et ses actionnaires à la suite du refus du gouvernement du Québec d'émettre le certificat d'autorisation. La Société a déjà réalisé la vente, après le 30 juin 2014, d'une partie de ses infrastructures et équipements pour une valeur de 549 250 \$ et a réalisé une partie des travaux de réhabilitation et de restauration.

La fermeture du camp Matoush se fera dans le respect de l'environnement et de la santé des populations, tel que prôné par la Société depuis le début du projet Matoush, en 2006.

## RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES INVESTISSEURS

Le délai pour l'obtention du certificat d'autorisation du MDDELCC, anciennement le MDDEFP, a obligé la Société à opérer à effectifs réduits; pour l'instant, la Société n'a plus de personnel dans les communautés locales. Cependant, les échanges avec des membres de la communauté crie de Mistissini et de la communauté jamésienne démontrent que les relations de longue date perdurent. La Société demeure disponible et ouverte au dialogue et pour renseigner les communautés locales.

# **RESSOURCES STRATECO INC.**

## **Rapport de gestion intermédiaire**

30 juin 2014

---

De plus, la tenue de la commission d'enquête du BAPE sur la filière uranifère a suscité un engouement médiatique dont a su profiter la Société. En effet, le président et chef de la Société, M. Hébert, a multiplié les entrevues dans les médias pour expliquer et rappeler à la classe politique, aux communautés locales et au public en général la situation du projet Matoush.

La Société continue à répondre quotidiennement aux questions du public et des actionnaires. Toutes les nouvelles publiques relatives au projet Matoush sont divulguées sur le site Web de la Société ([www.strateco.ca](http://www.strateco.ca)).

Par ailleurs, la Société a tenu son assemblée annuelle, le 27 mai 2014, à Montréal. Celle-ci a notamment permis de procéder à l'élection de chacun des administrateurs de la Société, à la nomination de l'auditeur et à l'adoption de deux résolutions spéciales détaillées dans la section « financement » du présent rapport.

Chacun des membres du conseil d'administration de la Société a été réélu. Le conseil est composé de messieurs Marcel Bergeron, Paul-Henri Couture, Robert Desjardins, Guy Hébert, Jean-Pierre Lachance, Henri Lanctôt, Jean-Guy Masse et Charles Riopel.

En ce qui a trait à la nomination de l'auditeur, l'assemblée a nommé PricewaterhouseCoopers LLP et a autorisé les administrateurs à fixer sa rémunération.

## **STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION**

### **TRAVAUX D'EXPLORATION**

Pour ce qui est du projet Matoush, tant et aussi longtemps que la Société n'aura pas obtenu le certificat d'autorisation du MDDELCC, anciennement le MDDEFP, aucun travail ne peut être effectué sur le site du projet Matoush dans le cadre du programme d'exploration souterraine.

D'ailleurs, la fermeture temporaire du camp Matoush, qui vise à réduire les coûts et ainsi conserver l'expertise reconnue de la Société, devrait être terminée au courant du mois de septembre.

### **EXPLORATION SEQR INC.**

SeqUr vise un financement d'ici la fin de l'année 2014, sous réserve des conditions du marché, qui permettrait la distribution des 15 millions d'actions aux actionnaires de la Société et la réalisation des levés géophysiques aéroportés sur l'ensemble du projet Jasper Lake.

### **POURSUITES JUDICIAIRES**

Aussi longtemps que nécessaire, la Société concentrera ses efforts sur la poursuite de la procédure de la requête en nullité de la décision du ministre dans le but de faire valoir ses droits et de protéger ceux de ses actionnaires. En plus des démarches judiciaires déjà entamées, la Société entend réserver ses droits pour toutes réclamations futures et continuera d'informer les investisseurs sur les procédures judiciaires en cours.

### **COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE SUR LA FILIÈRE URANIFÈRE QUÉBÉCOISE**

La Société entend continuer à être très active tout au long de la commission d'enquête du BAPE de manière à défendre vigoureusement l'intérêt de ses actionnaires, la filiale uranifère québécoise et la réalisation de son programme d'exploration uranifère avancée du projet Matoush, dont l'impact négligeable sur l'environnement a déjà fait l'objet de toutes les études et audiences publiques prévues à la Loi sur la qualité de l'environnement et applicables aux terres publiques du Québec.

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

### FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration pour la période de six mois close le 30 juin 2014	Matoush		Eclat	Pacific Bay- Matoush		Mistassini	Projet Jasper Lake	Total
	Matoush	Extension		Matoush				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Additions</b>								
Salaires, experts-conseils et sous-traitants	346 768	1 053	1 098	1 930	194	92 679	443 722	
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	355 192	-	-	-	-	-	355 192	
Forages	656	-	-	-	-	129 943	130 599	
Transport et carburant	160 528	-	-	-	-	28 375	188 903	
Service de premiers soins	196	-	-	-	-	112	308	
Laboratoires et analyses	-	-	-	-	-	5 922	5 922	
Déplacement et hébergement	-	-	-	92	-	7 730	7 822	
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	63 950	-	-	-	-	-	63 950	
Fournitures et location d'équipement	60 041	-	-	-	-	1 512	61 553	
Frais généraux	56 246	1 962	892	2 745	1 675	686	64 206	
Environnement	7 069	-	-	-	-	72	7 141	
	1 050 646	3 015	1 990	4 767	1 869	267 031	1 329 318	
Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 050 646	3 015	1 990	4 767	1 869	267 031	1 329 318	
Frais d'exploration et d'évaluation présentés à l'état des résultats	(1 050 646)	(3 015)	(1 990)	(4 767)	(1 869)	-	(1 062 287)	
Variation nette	-	-	-	-	-	267 031	267 031	
Solde à la fin de la période	-	-	-	-	-	267 031	267 031	

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

### FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration pour la période de six mois close le 30 juin 2013	Matoush	Matoush	Eclat	Pacific	Mistassini	Total
	\$	\$	\$	Bay- Matoush	\$	\$
Solde au début de la période	67 814 685	663 891	4 397 255	1 881 763	961 160	75 718 754
<b>Additions</b>						
Salaires, experts-conseils et sous-traitants	727 047	4 510	8 173	2 678	1 106	743 514
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	614 208	-	-	-	-	614 208
Forages	170 163	954	1 234	(14 040)	(5 418)	152 893
Transport et carburant	(69 860)	-	-	-	-	(69 860)
Service de premiers soins	123 032	-	-	-	-	123 032
Déplacement et hébergement	51 963	-	-	-	-	51 963
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	204 836	-	-	-	-	204 836
Fournitures et location d'équipement	117 331	-	-	-	-	117 331
Entretien d'équipements mobiles	7 106	-	-	-	-	7 106
Frais généraux	139 846	1 905	702	2 161	1 318	145 932
Environnement	35 254	-	-	-	-	35 254
Amortissement des immobilisations corporelles	358 181	-	-	-	-	358 181
	2 479 107	7 369	10 109	(9 201)	(2 994)	2 484 390
Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources	(686 090)	(2 855)	(3 917)	3 566	1 160	(688 136)
	1 793 017	4 514	6 192	(5 635)	(1 834)	1 796 254
Dépréciation	(68 748 195)	(667 072)	(4 403 017)	(1 883 727)	(961 664)	(76 663 675)
Frais d'exploration et d'évaluation présentés à l'état des résultats	(816 920)	(1 333)	(430)	7 599	2 338	(808 746)
Variation nette	(67 772 098)	(663 891)	(4 397 255)	(1 881 763)	(961 160)	(75 676 167)
Solde à la fin de la période	42 587	-	-	-	-	42 587

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

### INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus financiers</b>	1 590	1 497	5 116	5 023
<b>Dépenses</b>				
Frais de propriétés minières	(31 872)	-	(34 938)	-
Frais d'exploration et d'évaluation	(491 411)	(808 746)	(1 098 255)	(808 746)
Salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau	(389 898)	(332 375)	(742 376)	(729 822)
Charge de désactualisation relative aux billets convertibles et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et aux prêts à payer	(788 771)	(652 944)	(1 463 723)	(1 265 249)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	(5 664)
Intérêts débiteurs et frais bancaires	(75 513)	(78 985)	(150 456)	(148 605)
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles	-	-	-	(87 241 070)
<b>Recouvrement d'impôts sur les résultats</b>	-	28 337	47 147	11 125 480
<b>Perte nette</b>	(1 775 875)	(1 843 216)	(3 437 485)	(79 068 653)
<b>Perte nette de base et diluée par action</b>	(0,009)	(0,011)	(0,018)	(0,471)

Au :

	30 juin 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
<b>Actif total</b>	6 019 593	6 292 197
<b>Passif financier non courant</b>		
Prêts à payer	2 986 476	2 981 941
Billets convertibles	7 537 027	6 151 853
	10 523 503	9 133 794

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La perte nette a diminué pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2014, pour les raisons suivantes :

Aucune dépréciation n'a été enregistrée pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2014, alors que la Société avait déprécié ses actifs non financiers au 31 mars 2013. Ses propriétés minières, les frais d'exploration et d'évaluation reportés afférents au projet Matoush et les immobilisations corporelles avaient été dépréciés pour un total de 87 241 070 \$ au 31 mars 2013.

La baisse importante du recouvrement d'impôts sur les résultats pour la période de six mois close le 30 juin 2014 comparativement à la même période en 2013, est attribuable, en partie, à la dépréciation discutée ci-haut enregistrée au 31 mars 2013. Cette dépréciation avait eu pour impact d'éliminer entièrement le passif d'impôts différés au 31 mars 2013 et un recouvrement d'impôts différés correspondant avait été constaté au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013.

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

---

Depuis l'enregistrement de la dépréciation des actifs non financiers de la Société au 31 mars 2013, discutée ci-haut, la Société présente tous ses frais d'exploration et d'évaluation reliés au projet Matoush à l'état consolidé intermédiaire des résultats. Le total de ses frais représente, pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2014, un montant de 491 411 \$ et de 1 098 255 \$ respectivement, comparativement à un montant de 808 746 \$ pour les mêmes périodes en 2013.

La charge de désactualisation relative aux billets convertibles et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et aux prêts à payer est en croissance principalement en raison de la désactualisation relative aux billets convertibles qui augmente lorsqu'on s'approche de la date d'échéance des passifs financiers. De plus, ces charges n'ont pas d'impact sur les flux de trésorerie de la Société.

### SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

Le fonds de roulement négatif de la Société s'élevait à 1 049 155 \$ au 30 juin 2014 (fonds de roulement positif de 362 496 \$ au 31 décembre 2013), excluant les actifs détenus en vue de la vente, mais incluant la trésorerie de 995 899 \$. Ce fonds de roulement comprend 1 286 794 \$ en crédits d'impôt à recevoir au 30 juin 2014 (1 080 864 \$ au 31 décembre 2013), ainsi que des provisions de 1 830 000 \$ au 30 juin 2014 (1 830 000 \$ au 31 décembre 2013). La Direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour permettre à la Société de poursuivre son exploitation. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou d'autres mesures. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Un montant de 1 753 093 \$ a été utilisé pour les activités d'exploitation de la Société au cours de la période de six mois close le 30 juin 2014 (451 911 \$ pour la même période en 2013). L'augmentation des fonds utilisés provient, en partie, de la présentation de tous les frais d'exploration et d'évaluation reliés au projet Matoush de la Société à l'état consolidé intermédiaire des résultats depuis l'enregistrement de la dépréciation des actifs non financiers de la Société, discuté dans la section « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion. De plus, il y a eu diminution généralisée de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, au cours de la période de six mois close le 30 juin 2014, expliquée principalement par la modification majeure des opérations de la Société, au cours de la période de six mois close le 30 juin 2013, étant donné son incapacité à pouvoir mener son programme d'exploration souterraine du projet Matoush, ce qui avait causé une hausse des crédettes et charges à payer et le transfert des fournitures d'exploration dans les frais payés d'avance et autres débiteurs.

Les activités d'investissement de la Société correspondent principalement aux fonds utilisés pour des travaux d'exploration et d'évaluation effectués en Saskatchewan, dont le détail est divulgué aux tableaux « Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration » du présent rapport de gestion. En addition, la Société a utilisé des fonds pour les propriétés minières du projet Jasper Lake, en Saskatchewan.

Les activités de financement de la Société, qui ont été réalisées au cours de la période de six mois close le 30 juin 2014, comprennent, d'abord, la clôture d'un placement privé avec Sentient IV, un initié, qui est une partie liée avec la Société, sans l'entremise d'un courtier, de l'émission d'actions ordinaires pour un produit brut de 1 400 000 \$. De plus, SeqUr, une filiale de la Société, a clôturé un placement privé avec Sentient IV, sans l'entremise d'un courtier, pour l'émission d'actions ordinaires totalisant un produit brut de 100 000 \$. En dernier lieu, le 20 mars 2014, la Société a émis 1 288 937 actions ordinaires, à un prix de 0,057 \$ l'action pour un montant total de 73 973 \$, pour le paiement des intérêts trimestriels du prêt de 3 000 000 \$, consenti le 20 décembre 2013 par Sentient IV. Le 20 juin 2014, la Société a aussi émis 1 362 688 actions ordinaires à un prix de 0,056 \$ l'action pour un montant total de 75 616 \$ pour le paiement des intérêts trimestriels du même prêt de 3 000 000 \$. Il est à noter que les émissions d'actions en paiement des intérêts trimestriels sont sans effet sur la trésorerie.

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

### DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres. Les montants ont été établis conformément aux IFRS et sont en dollars canadiens.

	30 juin 2014 (ii)	31 mars 2014 (ii)	31 déc. 2013 (ii, iii)	30 sept. 2013 (ii)	30 juin 2013 (ii)	31 mars 2013 (i)	31 déc. 2012	30 sept. 2012
Produits totaux	\$ 1 590	\$ 3 526	\$ 14 872	\$ 1 838	\$ 1 497	\$ 3 526	\$ 5 324	\$ 14 299
Résultat (perte) net(te)	(1 775 875)	(1 661 610)	1 601 649	(1 865 682)	(1 843 216)	(77 225 437)	(954 906)	(961 991)
Résultat (perte) net(te) de base et dilué(e) par action	(0,009)	(0,009)	0,009	(0,011)	(0,011)	(0,460)	(0,006)	(0,006)

- (i) La perte nette résulte de la dépréciation au montant de 87 241 070 \$ des propriétés minières de la Société, des frais d'exploration et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles ainsi que du recouvrement d'impôts différés au montant de 11 038 464 \$.
- (ii) La perte nette plus élevée est attribuable à la présentation, depuis l'enregistrement de la dépréciation des actifs non financiers de la Société, de tous les frais d'exploration et d'évaluation reliés au projet Matoush à l'état des résultats et ces frais représentent un montant de 808 746 \$, 811 398 \$ et 2 391 156 \$ pour les périodes de trois mois closes le 30 juin 2013, le 30 septembre 2013 et le 31 décembre 2013 respectivement, ainsi qu'un montant de 606 844 \$ et de 491 411 \$ pour les périodes de trois mois closes le 31 mars 2014 et le 30 juin 2014 respectivement.
- (iii) Le résultat net résulte principalement d'un gain sur l'échange de billets convertibles au montant de 5 125 105 \$.

### ARRANGEMENT HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

### TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

#### BBH GÉO-MANAGEMENT INC.

La Société a renouvelé une entente de services, sur une base mensuelle et effective le 1<sup>er</sup> août 2011 avec BBH, une société liée dont un dirigeant et administrateur, monsieur Guy Hébert, est également dirigeant et administrateur de la Société. Aux termes de cette entente, BBH fournit certains services à la Société.

Les frais et les coûts qui sont facturés à la Société par BBH couvrent notamment les services suivants :

- utilisation des locaux et des équipements de BBH pour un montant mensuel de 5 500 \$ qui sera révisé au 31 juillet de chaque année;
- comptabilité;
- services de consultation, y compris dans le domaine géologique.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé l'entente de services avec BBH en l'absence de monsieur Guy Hébert. Les honoraires versés par la Société à BBH pour le personnel de BBH sont équivalents à la rémunération qui serait autrement payée par la Société à une tierce partie non liée dans l'industrie.

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

La Société et sa filiale ont effectué les transactions suivantes auprès de BBH :

	Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2014	2013
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées dans les frais d'exploration et d'évaluation reportés		
Honoraires	33 000	355 000
À l'état des résultats		
Honoraires professionnels	110 000	97 000
Honoraires pour frais d'exploration et d'évaluation	196 000	181 000
Dépenses de bureau	33 000	33 000

Au 30 juin 2014, les créiteurs et les charges à payer comprennent un montant de 65 000 \$ (400 000 \$ au 30 juin 2013) à payer aux parties liées. Les honoraires chargés par BBH pour les services rendus à la Société et sa filiale par les employés de BBH incluent une prime de 1,85 pour couvrir les avantages sociaux et autres risques assumés par BBH à titre d'employeur. Les factures de BBH sont payables sur réception et portent intérêt à un taux de 5 % l'an.

Toutefois en respectant la clause de non-sollicitation prévue à l'entente de services avec BBH, la Société a pris en considération que lors de l'émission de la licence ou d'autres événements, elle devrait engager des frais et des honoraires pour la sollicitation et l'engagement de personnel, pour la gestion de ses affaires et la réalisation de ses programmes d'exploration et de développement miniers. Ainsi, la Société a convenu d'une entente de transfert de personnel avec BBH, le 8 novembre 2011, effective aussi le 1<sup>er</sup> août 2011 (« entente de transfert »).

Cette entente de transfert prévoit, entre autres, que BBH serait en droit de réclamer des honoraires pour le transfert des employés permanents de BBH à la Société. Dans l'entente de transfert, la Société s'oblige et s'engage à payer BBH pour le transfert de chaque employé permanent, dans les 30 jours suivant leur entrée en fonction auprès de la Société, un honoraire calculé selon un pourcentage de leur rémunération de base payable par la Société.

L'entente de transfert prévoit le transfert éventuel de certains employés permanents de BBH qui pourraient éventuellement devenir des employés de la Société, mais qui sont encore, en date du 6 août 2014, des employés de BBH.

### GROUPE SENTIENT

À la suite des transactions décrites aux notes 10 et 13, dans les états financiers du 31 décembre 2013, le Groupe Sentient exerce une influence notable sur la Société et est donc une partie liée. Les ententes et les transactions avec le Groupe Sentient sont divulguées dans les états financiers du 31 décembre 2013 et des états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités du 30 juin 2014 et ne sont donc pas reproduites dans cette section.

### INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

	Au 6 août 2014
	Nombre
Actions ordinaires	215 180 122
Options d'achat d'actions	2 772 500
Bons de souscription	1 500 000
	219 452 622



# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2014

---

### RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques sont détaillés dans le rapport de gestion de la Société inclus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé au 31 décembre 2013.

### NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR

Les nouvelles normes comptables, en vigueur au cours du trimestre clos le 30 juin 2014, sont divulguées à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités de la Société.

### ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction maintient un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière qui lui fournit l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés de toute perte ou d'un usage non autorisé et que l'information financière est fiable et disponible en temps opportun. Le Président et Chef de la direction et le Chef des finances ont aussi conçu ou fait concevoir des contrôles internes de l'information financière afin d'avoir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis en vue de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'est survenu aucun changement important concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2014, qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société (« CIIF »).

### INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé le 6 août 2014 et est conforme au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, c. V-1.1, r. 24 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats et à la situation financière de la Société. Il présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et autres rapports sur les sites internet de la Société ([www.strateco.ca](http://www.strateco.ca)) et de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

(Signé) Guy Hébert

---

Guy Hébert  
Président et Chef de la direction

(Signé) Yvon Robert

---

Yvon Robert  
Chef des finances